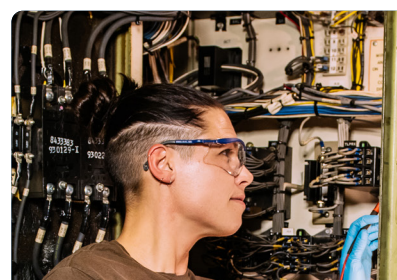


SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail

Mai 2026



UNIFOR
theUnion | lesyndicat

Le 5 juin 2026

Si vous avez besoin d'une autre version de ce rapport pour des raisons d'accessibilité, veuillez envoyer un courriel à research@unifor.org

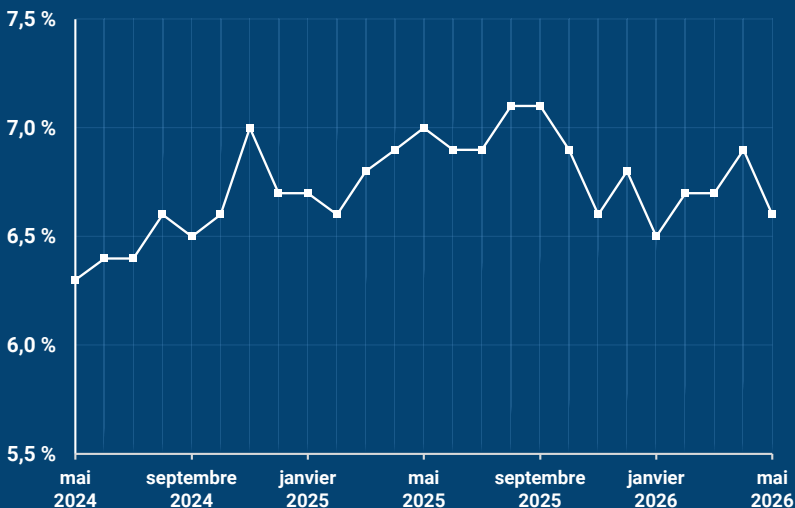
Statistiques nationales

Le marché du travail canadien a dépassé les attentes des analystes en mai en raison d'une hausse inattendue de près de 88 000 emplois (+0,4 %). Le taux de chômage a reculé de 0,3 point de pourcentage pour s'établir à 6,6 % alors que le taux d'activité est resté stable à 65,0 %. Sur une base annualisée, le pays comptait près de 150 000 emplois de plus qu'en mai 2025, bien que le taux d'activité ait accusé une baisse de 0,3 point de pourcentage. Malgré la forte hausse de l'emploi en mai, le chiffre global est resté inférieur de 20 000 emplois au niveau record atteint en décembre dernier.

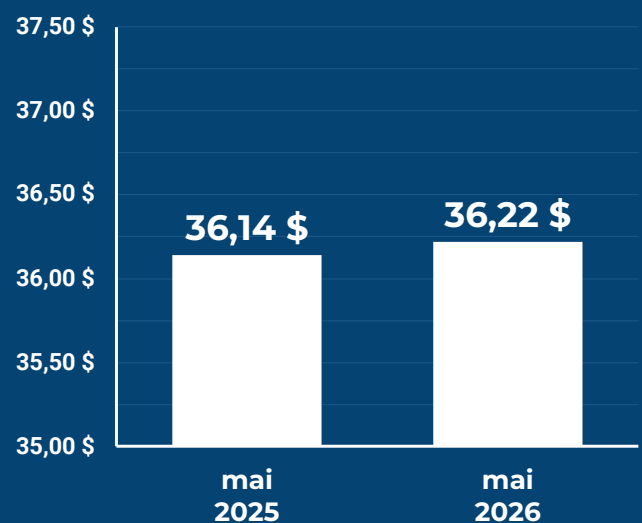
Les salaires horaires moyens ont enregistré une forte baisse mensuelle de 1,4 %, mais une hausse de 3,0 % d'une année à l'autre. Corrigés en fonction de l'inflation, les salaires n'ont augmenté que de 0,2 % par rapport à mai 2025. Ces chiffres reflètent une partie de l'afflux de jeunes travailleuses et travailleurs vers des postes de premier échelon moins bien rémunérés, le taux de chômage des jeunes ayant considérablement reculé (0,9), faisant baisser le niveau moyen global des salaires.

Statistique	Moyenne sur 5 ans mai 2020 à mai 2024	Mai 2025	Avril 2026	Mai 2026	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	19 151 760	20 974 400	21 033 700	21 121 500	147 100 0,7 %	87 800 0,4 %
Taux de chômage (%) ²	7,8	7,0	6,9	6,6	-0,4	-0,3
Taux d'activité (%) ³	64,7	65,3	65,0	65,0	-0,3	0,0
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,9	30,6	31,1	30,9	0,3	-0,2
Salaires horaires moyens ⁵	32,27 \$	36,14 \$	37,77 \$	37,24 \$	3,0 %	-1,4 %
Salaires horaires moyens réels ⁶	35,54 \$	36,14 \$	36,87 \$	36,22 \$	0,2 %	-1,8 %

Taux de chômage



Salaires horaires moyens réels

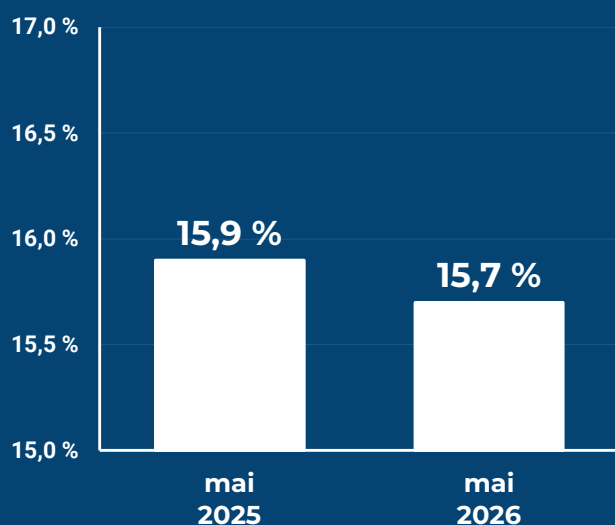


Indicateurs nationaux de précarité

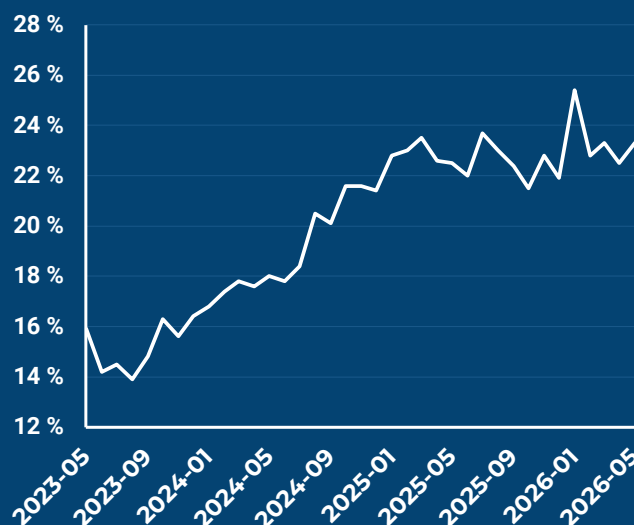
Les indicateurs de précarité pour le mois de mai révèlent une forte baisse mensuelle du taux de sous-utilisation et de sous-emploi (0,4), un reflet de l'augmentation globale du nombre de chercheurs d'emploi ayant trouvé un emploi le mois dernier. Toutefois, il convient de noter que certains indicateurs clés de la précarité ont augmenté, notamment le nombre de travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire (+2,5) et de titulaires d'emplois temporaires (+1,3), en raison d'un pourcentage plus élevé de travailleuses et travailleurs temporaires, contractuels et saisonniers. Si ces indicateurs augmentent généralement pendant les vacances estivales, ils étaient également plus élevés d'une année à l'autre, soulignant une baisse relative de la qualité du travail au cours de la dernière année. Malgré une baisse globale du nombre de chercheurs d'emploi au chômage en mai, le pourcentage de chômeurs de longue durée a augmenté (voir le graphique ci-dessous), indiquant que le déséquilibre structurel des compétences demeure prononcé.

Statistique	Mai 2025	Avril 2026	Mai 2026	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	17,9	19,0	17,8	-0,1	-1,2
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	44,2	42,3	44,8	0,6	2,5
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	9,1	9,4	9,0	-0,1	-0,4
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	15,9	16,1	15,7	-0,2	-0,4
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,5	5,8	5,7	0,2	-0,1
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	12,3	11,2	12,5	0,2	1,3
Occasionnel/autre (%)	3,5	3,6	3,5	0,0	-0,1
Temporaire/à contrat (%)	6,4	6,1	6,4	0,0	0,3
Saisonnier (%)	2,4	1,4	2,6	0,2	1,2
Incidence des bas salaires (%) ¹³	20,8	20,6	19,4	-1,4	-1,2
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,44 \$	4,87 \$	4,64 \$	4,5 %	-4,7 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	1 043,2	826,0	982,9	-5,8 %	19,0 %

Taux de sous-emploi



Chômage de longue durée



Statistiques régionales

La majorité des 5 régions d'Unifor ont connu une hausse de l'emploi, à l'exception du Canada atlantique où l'emploi régional est resté pratiquement le même (700, ou 0,1 %), alors que le taux de chômage a légèrement augmenté pour atteindre 7,6 %, le niveau le plus élevé au Canada. La croissance des salaires dans la région de l'Atlantique a été forte à 3,5 % d'une année à l'autre, bien qu'une récente montée de l'inflation attribuable à la hausse des prix de l'énergie ait entraîné une baisse de la croissance annualisée des salaires réels, qui s'est établie à 0,6 % contre 2,1 % en avril.

Ailleurs, une croissance considérable de l'emploi a été observée en Ontario (+42 000, ou +0,5 %) et en Colombie Britannique (+25 000, ou +0,9 %), bien que l'impact sur le taux de chômage en Colombie Britannique ait été atténué par une hausse de 0,5 point de pourcentage du taux d'activité, qui a atteint 64,9 %. Cependant, l'Ontario a enregistré une baisse importante du taux de chômage, qui est tombé à 7,0 % (0,5). La province a créé plus de 84 000 emplois au cours des 2 derniers mois après avoir été à la traîne par rapport à la plupart des régions au premier trimestre de 2026.

L'emploi a également connu une importante hausse au Québec (+13 000, ou +0,3 %) et dans la région des Prairies (+8 000, ou +0,2 %). Il convient de noter que le taux de chômage au Québec a reculé de 0,6 point de pourcentage pour s'établir à 5,6 %, soit un point de pourcentage de moins que la moyenne nationale (6,6 %).



Statistiques régionales continués

Atlantique

Statistique	Mai 2025	Mai 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 273 500	1 276 500	3 000 0,2 %	-700 -0,1 %
Taux de chômage (%)	7,2	7,6	0,4	0,1
Taux d'activité (%)	60,8	60,6	-0,2	0,0
Taux de syndicalisation (%)	32,7	33,1	0,4	-1,1
Salaire horaire moyen	31,59 \$	32,69 \$	3,5 %	-1,3 %
Salaire horaire moyen réel	31,59 \$	31,79 \$	0,6 %	-1,7 %



Québec

Statistique	Mai 2025	Mai 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 629 300	4 592 200	-37 100 -0,8 %	13 200 0,3 %
Taux de chômage (%)	5,8	5,6	-0,2	-0,6
Taux d'activité (%)	64,9	64,1	-0,8	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	40,3	40,0	-0,3	-0,2
Salaire horaire moyen	34,77 \$	36,40 \$	4,7 %	-0,9 %
Salaire horaire moyen réel	34,77 \$	35,40 \$	1,8 %	-1,3 %



Ontario

Statistique	Mai 2025	Mai 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	8 198 100	8 289 700	91 600 1,1 %	41 800 0,5 %
Taux de chômage (%)	7,9	7,0	-0,9	-0,5
Taux d'activité (%)	65,0	64,7	-0,3	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	26,3	26,7	0,4	-0,4
Salaire horaire moyen	37,44 \$	38,22 \$	2,1 %	-1,8 %
Salaire horaire moyen réel	37,44 \$	37,17 \$	-0,7 %	-2,2 %



Statistiques régionales continués

Prairies

Statistique	Mai 2025	Mai 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 914 800	4 033 900	119 100 3,0 %	8 100 0,2 %
Taux de chômage (%)	6,6	6,3	-0,3	-0,1
Taux d'activité (%)	67,9	68,3	0,4	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	27,2	27,6	0,4	-0,3
Salaire horaire moyen	35,24 \$	36,73 \$	4,2 %	-1,1 %
Salaire horaire moyen réel	35,24 \$	35,72 \$	1,4 %	-1,4 %



Colombie-Britannique

Statistique	Mai 2025	Mai 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 958 700	2 929 100	-29 600 -1,0 %	25 200 0,9 %
Taux de chômage (%)	6,5	6,8	0,3	0,0
Taux d'activité (%)	65,5	64,9	-0,6	0,5
Taux de syndicalisation (%)	30,9	31,5	0,6	0,4
Salaire horaire moyen	38,07 \$	38,65 \$	1,5 %	-1,4 %
Salaire horaire moyen réel	38,07 \$	37,59 \$	-1,3 %	-1,7 %



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Mai 2025	Mai 2026	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	24,80 \$	26,52 \$	6,9 %	3,8 %
Foresterie	32,93 \$	37,49 \$	13,8 %	9,7 %
Mines, pétrole et gaz	54,03 \$	56,08 \$	3,8 %	0,9 %
Services publics	54,57 \$	54,57 \$	0,0 %	-2,8 %
Construction	37,98 \$	38,19 \$	0,6 %	-2,3 %
Fabrication de biens durables	36,65 \$	38,02 \$	3,7 %	0,9 %
Fabrication de biens non durables	33,41 \$	34,28 \$	2,6 %	-0,2 %
Commerce de gros	37,04 \$	39,34 \$	6,2 %	3,2 %
Commerce de détail	24,18 \$	25,42 \$	5,1 %	2,2 %
Transport et entreposage	34,07 \$	34,37 \$	0,9 %	-1,9 %
Finances et assurances	45,81 \$	48,29 \$	5,4 %	2,5 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	35,92 \$	37,95 \$	5,7 %	2,7 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	48,16 \$	49,52 \$	2,8 %	0,0 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	28,18 \$	28,03 \$	-0,5 %	-3,4 %
Services éducatifs	41,35 \$	42,70 \$	3,3 %	0,4 %
Soins de santé et assistance sociale	34,86 \$	35,47 \$	1,7 %	-1,0 %
Information, culture et loisirs	34,29 \$	34,81 \$	1,5 %	-1,3 %
Hébergement et services de restauration	20,83 \$	21,53 \$	3,4 %	0,5 %
Autres services	30,95 \$	32,20 \$	4,0 %	1,2 %
Administration publique	46,27 \$	48,03 \$	3,8 %	1,0 %

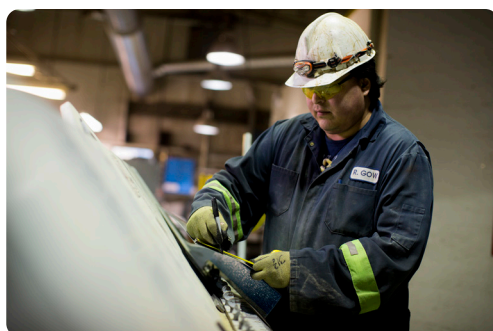
La répartition de la croissance du salaire horaire moyen par secteur d'activité révèle davantage de signes indiquant que les salaires ont baissé d'une année à l'autre puisque la création d'emplois ciblait majoritairement des postes de premier échelon moins bien rémunérés dans des secteurs comme la construction (0,6 %), le transport et l'entreposage (0,9 %), ainsi que l'information, la culture et les loisirs (1,5 %). Corrigée en fonction de l'inflation, la croissance des salaires réels dans ces secteurs a été négative sur une base annuelle.

La croissance de l'emploi a été répartie assez uniformément entre le secteur de la production de biens (+39 000) et celui des services (+49 000), bien que le secteur du commerce de détail et de gros ait connu une forte baisse de 35 000 emplois. Le secteur manufacturier a gagné près de 15 000 emplois en mai, mais demeure 44 000 emplois en deçà de son niveau de janvier 2025.

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de avril à mai 2026

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS		38 700
Agriculture		1 300
Foresterie, pêche, mines, et extraction de pétrole et de gaz	-1 800	
Services publics	-2 300	
Construction		26 800
Fabrication		14 700
SECTEUR DES SERVICES		49 100
Commerce de gros et de détail-35 000		
Transport et entreposage		18 700
Finance, assurances, services immobiliers et de location	-7 300	
Services professionnels, scientifiques et techniques		10 000
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens		1 600
Services d'enseignement		7 300
Soins de santé et assistance sociale		13 100
Information, culture et loisirs		19 300
Services d'hébergement et de restauration		17 000
Autres services (sauf les administrations publiques)		12 500
Administrations publiques	-8 200	



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux d'activité exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org